



Mission de l'Organisation  
des Nations Unies pour  
la Stabilisation en République  
Démocratique du Congo

# ECHOS *de la* MONUSCO

Volume IV - N°25 • Août 2013

## Droits de l'Homme

La seule voie possible pour  
une stabilisation en RDC

## Genre

Comblent l'écart entre les  
hommes et les femmes, une  
nécessité pour la MONUSCO

## Stabilisation

La MONUSCO et sa  
composante militaire  
déterminées à sécuriser les  
populations civiles



**Mobilisation de l'ONU et de la communauté internationale  
contre les groupes armés**

# L'ESPOIR DESORMAIS PERMIS POUR LA PAIX DANS LES KIVU



# L'espoir est permis

✂ Par Abdalah Wafy\*

**D**epuis près de deux décennies, la République démocratique du Congo (RDC), plus particulièrement ses provinces de l'Est, et la région des Grands Lacs sont le théâtre d'un conflit et d'une tragédie d'une grande ampleur qui, au-delà de leurs différentes formes auront causés des dizaines de milliers de victimes et de déplacés internes et externes.

La recherche d'une paix et d'une stabilité durables pour tous les Etats et peuples de cette région est un processus de longue haleine. Mais, peut-être pour la première fois depuis longtemps, les espoirs sont permis !

Après les récents combats qui se sont déroulés autour de la ville de Goma entre les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et le Mouvement du 23 mars (M23), la communauté internationale, dans un véritable élan de solidarité, a décidé de parler d'une seule voix à tous les protagonistes.

En effet, les envoyés spéciaux des Nations Unies, de l'Union Africaine, de l'Union Européenne et des Etats Unis pour la région des Grands Lacs se sont rendus tour à tour en RDC, en Ouganda et au Rwanda du 3 au 7 septembre 2013. Ils ont également participé au 7<sup>ème</sup> sommet extraordinaire de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs (CIRGL).

Partout où ils sont passés, ils ont transmis le message et la position de la communauté internationale, à savoir l'impérieuse nécessité, pour tous les groupes armés sans exception, d'œuvrer à mettre fin aux activités militaires; et de rechercher une solution politique à travers la mise en œuvre de l'Accord-cadre de Coopération pour la Paix et la Sécurité en République démocratique du Congo et dans la région. Un accord qui représente le meilleur espoir pour résoudre les causes profondes du conflit actuel.

Par ailleurs, au cours du sommet extraordinaire de la CIRGL, les Chefs d'Etat de la région ont insufflé une nouvelle dynamique aux pourparlers de Kampala, en soutenant le dialogue entre le Gouvernement de la RDC et le M23. Dans une déclaration officielle, ils ont réitéré leur appui aux efforts de paix actuellement en cours, et au mandat de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les Grands Lacs, Mme Mary Robinson.

En outre, les Chefs d'Etat membres de la CIRGL ont ordonné au M23 d'arrêter toutes les activités militaires et les menaces de renverser le gouvernement légitime de la RDC. Ils ont décidé, enfin, d'accorder à la MONUSCO un statut de membre permanent du Mécanisme élargi de Vérification des frontières de la CIRGL pour lui permettre d'être plus efficace dans l'accomplissement de son mandat de stabilisation et de protection des populations.

La République démocratique du Congo est, donc, aujourd'hui à la croisée des chemins. Une dynamique positive est sur le point d'être enclenchée et la MONUSCO est décidée à y apporter tout son soutien. ■

\*Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC

# Sommaire

## Arrêt sur l'image



De g à d. l'envoyée spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour les Grands Lacs, Mary Robinson, le Commandant de la Force de la MONUSCO, Alberto Carlos dos Santos Cruz et le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Martin Kobler en concertation à bord d'un avion lors d'un déplacement dans l'Est de la RDC

## Mon point de vue

- 3 MONUSCO : un point focal pour les femmes, pourquoi faire?

## Echos des secteurs

- 5 Des progrès notables enregistrés par le bureau conjoint des Nations Unies au Kasai Occidental
- 6 La Haut-commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'Homme en visite en RDC
- 8 La MONUSCO et la Société civile renforcent leur partenariat
- 10 Ituri : plaidoyer pour une plus grande assistance humanitaire à la population

## Grande interview

- 11 Entretien avec le commandant de la Force de la MONUSCO, le Général Carlos Alberto dos Santos Cruz

## Evénement du mois

- 13 Une mission au pas de course pour Martin Kobler, nouveau chef de la MONUSCO

## Qui fait quoi à la MONUSCO?

- 17 Ombudsman, vous connaissez?

## Post-scriptum

- 19 Quand les nudistes Kita-Wala réclament l'indépendance spirituelle du Congo et de l'Afrique

### Directeur de l'Information Publique

Charles Antoine Bambara

### Coordonnateur des Publications

Penangnini Toure

### Rédacteur-en-Chef

Joseph Tshimanga

### Infographiste

Jésus Nzambi Sublime

### Membres du comité de rédaction

Fatou Jobe, Lukas Knott, Mounia Lakhdar-Hamina, Valérie Petit, Honoré Tougouri

### Contributeurs

Tom Tshibangu et Yulu Kabamba

# MONUSCO : un Point Focal pour les femmes, pour quoi faire ?

L'effort tendant à assurer l'équilibre numérique entre les hommes et les femmes au sein de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) se concrétise, notamment avec la nomination d'un point focal pour les femmes. La fonction principale du Point Focal pour les Femmes de la MONUSCO est d'aider le Chef de la Mission à s'acquitter de ses responsabilités en matière de parité entre les hommes et les femmes.

✍ Par Mounia Lahkdar/MONUSCO

Les Nations Unies, conscientes du déséquilibre entre le nombre de femmes et d'hommes au sein de l'organisation mais, surtout dans les opérations de maintien de la paix, ont mis en œuvre diverses mesures et politiques pour assurer l'égalité des sexes. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) veut s'inscrire dans la droite ligne du respect de la parité. Dans le cadre de l'application effective de ces mesures, la Mission a désigné Mme Yewande Odia, chef d'Equipe de Conduite et Discipline, en tant que point focal pour les Femmes.

La problématique n'est pourtant pas nouvelle, étant donné que l'initiative visant à éliminer les disparités qui existent entre les hommes et les femmes a été développée en application des circulaires du Secrétaire général des Nations Unies de 1996 intitulées "Politiques visant à assurer l'égalité des sexes au sein de l'Organisation des Nations Unies" et celles de 2008 nommant des "Coordonnateurs pour les questions relatives à la situation des femmes au Secrétariat".

Bien que la MONUSCO soit pionnière dans bien de domaines, elle est malheureusement au bas du classement concernant l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de son staff. En effet, on compte 28% de femmes au sein du personnel international, et 14% de femmes dans les postes nationaux. Selon Yewande Odia, "cette initiative est donc très importante mais surtout elle est obligatoire et fait partie des valeurs cardinales de l'organisation, à savoir le respect pour la diversité. L'ONU se doit de prendre en compte tous les points de vue, y compris ceux qui reflètent l'opinion de son personnel féminin".



Photo MONUSCO/Myriam Asmani

Mme Yewande Odia, le point focal pour les femmes de la MONUSCO

Pour Mme Odia, "le défi est de taille car les opérations de maintien de la Paix, comme la MONUSCO, n'attirent pas énormément de femmes ; ne serait-ce que par la nature même de la mission et parce qu'il s'agit d'un lieu d'affectation non-familiale. Et lorsque les femmes viennent travailler dans une mission, elles ne restent pas longtemps. Le manque de recevabilité et de responsabilisation des supérieurs hiérarchiques dans la mise en œuvre de la parité est un obstacle supplémentaire".

## La MONUSCO engagée dans l'égalité pour les femmes

Pour réaliser cette tâche prioritaire mais complexe, Yewande Odia est assistée d'un Comité pour l'Égalité entre les

Femmes et les Hommes (CEFH) constitué de différents membres du personnel de la Mission, féminin et masculin, défenseurs de la parité. Il faut noter la présence remarquable dans ce comité de la Conseillère principale en Genre de la MONUSCO, Elsie Effange-Mbella, qui apporte sa riche expérience dans ce domaine; et celle de M. Jean Wabo, chef de la Cellule de Formation qui agit en tant que Conseiller en formation. D'après le Point Focal pour les Femmes, "la formation est une des clés pour combler le fossé en matière d'égalité des sexes. Il existe un réel problème d'accès aux formations pour les femmes et c'est vraiment une démarche que j'encourage au sein de la mission".

Mme Odia ajoute : "J'ai été soutenue



Photo MONUSCO/Myriam Asmani

Mme Yewande Odia (au premier plan) lors d'une cérémonie officielle de la journée internationale de la Femme, à Kinshasa

à tous les niveaux y compris par la haute direction de la mission, que ce soit le Représentant spécial du Secrétaire général pour qui il s'agit d'une priorité ainsi que le Représentant spécial adjoint et Coordonnateur humanitaire. Je voudrais également souligner l'engagement sans faille du Directeur de la Section d'appui à la mission. D'ailleurs, le Directeur d'appui à la mission et le Chef de cabinet ont été désignés comme "Senior Diversity Officers" (Hauts Responsables de la diversité) au sein de la MONUSCO".

#### Des responsabilités pour chacun

La fonction principale du Point Focal pour les Femmes est d'aider le Chef de la Mission à s'acquitter de ses responsabilités en matière de parité entre les hommes et les femmes. Pour ce faire, le Point Focal pour les Femmes, en collaboration avec le CEFH, doit notamment faire connaître au sein de la mission les questions relatives au genre, sensibiliser et informer le personnel

féminin ; développer des directives en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, approuvées par les hauts

responsables de la diversité ; et participer au processus de sélection du personnel.

Comment va se passer concrètement la sélection du personnel? Yewande Odia explique : "Je vois cela comme un travail de collaboration avec les Ressources humaines. Lorsqu'il y a des postes vacants, je dois m'assurer en tant que Point Focal que des femmes soient dans les listes de mise en disponibilité. S'il n'y en a pas, il faut aller les chercher !".

A la question de savoir si elle a déjà des recommandations à faire, elle répond : "J'ai des recommandations qui s'adressent aux femmes et aux responsables des postes à pourvoir. Aux femmes qui sont peu enthousiastes à joindre la mission, je voudrais leur dire de prendre le risque ! J'ai moi-même commencé en tant que P2 et je suis aujourd'hui D1. J'ai effectué la moitié de ma carrière au sein des opérations de maintien de la paix. Aux responsables de postes à pourvoir, j'aimerais qu'ils étendent leurs champs de vision et qu'ils soient inclusifs. Ils doivent mettre en avant la diversité. On ne devrait pas avoir à leur rappeler. Et un jour, cela sera normal de voir autant, voire même plus, de femmes que d'hommes aux réunions de la haute direction de la mission".

Pour conclure, Yewande Odia souligne qu'"Il est essentiel que la MONUSCO, à l'instar des agences onusiennes prennent des mesures créatives mais radicales pour combler l'écart qui existe entre le personnel féminin et masculin" ■



Photo MONUSCO/Myriam Asmani

Des femmes officiers de la Police MONUSCO



Alain Sitchet, coordonnateur provincial du système des Nations Unies au Kasai Occidental

## Alain Sitchet : des progrès notables enregistrés sur le terrain

M. Sitchet est à la tête du Système des Nations Unies au Kasai Occidental depuis septembre 2012. Il dresse le bilan de son travail, en tant que coordonnateur provincial.

✎ Propos recueillis par Lansana Dabo/MONUSCO

**ECHOS DE LA MONUSCO : Vous êtes coordonnateur du Bureau Conjoint des Nations Unies (BCNU) dans la province du Kasai Occidental, depuis le 20 septembre 2012. Quel bilan faites-vous de votre travail en tant que coordonnateur dudit bureau sur le terrain ?**

Alain Sitchet : Merci de l'occasion que vous me donnez pour parler de notre action à la tête du Bureau Conjoint des Nations Unies au Kasai Occidental. Rappelons d'abord que les Bureaux Conjoints des Nations Unies des deux Kasai et du Bas-Congo avaient été solennellement lancés le 18 septembre 2012 à Mbuji-Mayi par l'ancien Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RD Congo, Roger Meece, et

cela en présence de certains membres du corps diplomatique et des Chefs d'agence du Système des Nations Unies. Depuis notre entrée en fonction, nous avons enregistré des progrès notables dans plusieurs domaines, notamment le renforcement de la cohésion et la recherche systématique de synergies dans les interventions du Système des Nations Unies dans notre province. Par exemple, nos réunions hebdomadaires du 'System Management Team (Equipe de gestion du Système) regroupent désormais toutes les Sections de la MONUSCO et les agences onusiennes représentées au Kasai Occidental ; les missions conjointes du Système des Nations Unies/Gouvernement provincial sont régulières.

Le Bureau a dû également améliorer l'image du Système des Nations Unies dans la province, car les différentes composantes de la famille onusienne parlent d'une même voix tout en respectant leurs mandats respectifs. Elles sont, pour ainsi dire, unies dans l'action. J'en veux pour preuve l'assistance apportée aux populations retournées d'Angola à Bamako, ainsi que la visite, effectuée conjointement avec les autorités provinciales, aux contrées totalement enclavées telles que Dekese.

**Comment le Bureau Conjoint des Nations Unies au Kasai Occidental accompagne-t-il le gouvernement provincial dans la mise en œuvre de la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit afin de promouvoir et renforcer le développement social et économique durable de la province ?**

L'appui du Système des Nations Unies au Gouvernement provincial s'est sensiblement renforcé et le Bureau Conjoint des Nations Unies a joué un rôle capital dans le plaidoyer en faveur du développement économique et social de la province auprès des partenaires du développement. Kananga a ainsi reçu la visite de la Sous-secrétaire d'Etat Parlementaire britannique pour le Développement International. Par ailleurs, un Plan de Travail Provincial Intégré a été développé par le Système des Nations Unies, avec la participation de la société civile, et il est en train d'être finalisé avec l'exécutif provincial.

**Selon vous, quel est le sentiment général des populations locales dans la province à l'égard du travail du Bureau Conjoint de l'ONU ?**

La population du Kasai Occidental apprécie à sa juste valeur notre contribution à l'essor économique et social de la province. Le Système des Nations Unies, dans son ensemble, est sensible aux préoccupations des citoyens ouest-kasaiens. C'est pourquoi les différents segments de la population recourent régulièrement aux bons offices des Nations Unies en cas de différends avec les autorités (paiement des arriérés de salaires, atteintes aux libertés fondamentales, etc.) et surtout notre appui est de plus en plus sollicité en matière logistique (mise à disposition des salles de réunion, transport à bord des avions MONUSCO). En résumé, les Nations Unies sont perçues comme un partenaire fiable et respectable par les populations locales ■

# Flavia Pansieri: "Le respect des droits de l'homme reste la seule voie possible pour une stabilisation du pays"

La Haut-Commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme, Madame Flavia Pansieri, en visite officielle en République démocratique du Congo, a exprimé sa préoccupation face aux violations des droits de l'homme. Elle a appelé à tout mettre en œuvre pour lutter contre l'impunité.

Par Lukas Knott/MONUSCO



Mme Pansieri répondant aux questions des journalistes lors de sa visite à Bunia dans l'Est de la RDC le 25 août 2013

Lors de ses nombreuses rencontres avec les représentants des autorités étatiques, de la société civile, des Nations Unies, des partenaires internationaux, ainsi qu'avec les journalistes, Madame Pansieri a lancé un appel pressant en faveur de la lutte contre l'impunité et pour le renforcement du respect des droits de l'homme en République démocratique du Congo, seule voie possible, selon elle, vers la stabilisation du pays.

"Il était important que mon premier déplacement en tant que Haut-Commissaire adjointe aux droits de l'homme s'effectue en

République démocratique du Congo (RDC), non seulement en raison de la situation très difficile des droits de l'homme dans ce pays, mais aussi pour rappeler l'engagement de mon organisation à aider les autorités et le peuple congolais à relever les nombreux défis qui existent dans ce domaine", a-t-elle dit, soulignant l'importance du "moment crucial [actuel] dans la mobilisation des efforts en vue du retour d'une paix durable dans l'est de la RDC".

La Haut-Commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme s'est rendue à Goma du 22 au 23 août, alors que les combats reprenaient à

quelques kilomètres de la ville entre des combattants du Mouvement du 23 mars (M23) et des militaires des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) soutenues par les casques bleus et la Brigade d'intervention. Elle a déploré les pertes en vies humaines occasionnées par ces combats et rappelé que les frappes indiscriminées contre les civils constituaient une violation du droit international humanitaire. Madame Pansieri a déclaré avoir été "particulièrement frappée" par la situation des populations du Nord-Kivu et de l'Ituri. "Les habitants m'ont parlé de leur vulnérabilité, de leur situation socioéconomique précaire et des contraintes sécuritaires liées aux activités des groupes armés. J'ai également pu observer les conséquences néfastes de la présence très limitée des institutions étatiques sur place et de la fragilisation des structures coutumières traditionnelles".

## Halte aux violences sexuelles

Madame Pansieri s'est également alarmée "de l'ampleur des violences sexuelles commises principalement par les groupes armés, mais aussi par les forces de défense et de sécurité et les civils". Elle a indiqué que « la perpétuation de telles violences exige une lutte acharnée contre l'impunité », rappelant que de nombreuses victimes attendaient encore que justice leur soit rendue, notamment pour les cas de viols à Walikale, Bushani et Minova.

Mme Pansieri s'est également rendue à Kitchanga, en territoire de Masisi. "J'ai pu prendre la mesure de l'impact dévastateur qu'ont les activités des groupes armés sur la vie des communautés locales, notamment les déplacements de population, les viols massifs, les exécutions sommaires et le dénuement consécutif à l'accaparement des terres et des ressources naturelles et minières" a-t-elle rapporté.



Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Flavia Pansieri, a été accueillie avec grande joie par des femmes congolaises à Mambasa en Ituri, le 24/08/2013

La situation des prisons en RDC constitue une autre préoccupation importante pour le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH). L'équipe de terrain de Bunia a fait visiter à la Haut-Commissaire adjointe la prison de Bunia, où les conditions de détention sont particulièrement difficiles. "Au cours de ma visite de la prison de Bunia,

*j'ai observé les conditions précaires d'un millier de détenus confinés dans un espace prévu pour accueillir 220 personnes", a témoigné Mme Pansieri, exhortant les autorités tant nationales que provinciales à redoubler d'efforts pour réduire les cas de détention préventive prolongée. "J'ai été encouragée par les premières mesures déjà prises par le ministère de la Justice et Droits*

*humains pour améliorer la situation dans les prisons et je lui assure tout le soutien de notre Bureau dans le développement de son projet de réforme globale du système pénitentiaire".*

Face à ces nombreux défis, la Haut-Commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme s'est déclarée encouragée par la détermination de ses interlocuteurs au sein du gouvernement, du parlement, des autorités judiciaires, et des forces de défense et de sécurité à améliorer la situation des droits de l'homme. Elle a ainsi salué les initiatives législatives concernant la protection des défenseurs des droits de l'homme. "La promulgation récente de la loi établissant une Commission nationale des droits de l'homme est une preuve de l'engagement de l'Etat congolais à renforcer le système national de protection et de promotion des droits de l'homme", a-t-elle reconnu, ajoutant toutefois : "J'encourage les autorités à rendre la Commission rapidement opérationnelle".

Soulignant l'importance de l'appui de la communauté internationale, Mme Pansieri a apprécié l'engagement de la MONUSCO et de l'équipe pays des Nations Unies, avant de réitérer le soutien continu du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme vers une stabilisation durable de la RDC ■



Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Lutte contre l'impunité : procès, à Goma, des éléments des Forces armées de la RDC, le 23 juillet 2013, accusées d'avoir mutilé les corps des soldats du M23

## Kinshasa : la MONUSCO et la société civile congolaise renforcent les relations de partenariat

Au cours d'un forum national, les groupes de la société civile de la République démocratique du Congo ont obtenu la confiance et la détermination de la MONUSCO à soutenir leurs actions et contributions au développement social, politique et économique du pays.

Par Boniface Mushayuma et Phil Wani Lumago/MONUSCO



Photo MONUSCO/Myriam Asmani

Un exemple de partenariat entre la MONUSCO et la Société civile. Dans cette photo : une cérémonie de clôture de la Journée Internationale de la Femme à la prison centrale de Makala, Kinshasa, le 31/03/2012 / Photo d'archives à titre d'illustration

Un forum national de la société civile congolaise placé sous le thème : *“Une Société Civile engagée et responsable pour un Congo nouveau”* s'est tenu à Kinshasa du 17 au 20 juillet derniers. Plus de 200 personnes, dont au moins 70 délégués venus des 11 provinces de la RDC, et représentants des différents réseaux, plateformes et organisations de la société civile ont activement pris part à ce forum, qui fait suite à une recommandation du Symposium national de la société civile organisé en 2009. Le symposium avait décidé de la création d'un cadre de concertation chargé de poursuivre et parachever le processus d'institutionnalisation et de

professionnalisation de la société civile congolaise.

C'est dans ce contexte que les organisations de la société civile et leurs partenaires principaux, dont la MONUSCO, se sont réunis à nouveau pour évaluer le chemin parcouru vers *“un positionnement stratégique pour un dialogue efficace et responsable avec le gouvernement et les partenaires”*.

### Objectifs du forum

Globalement, le forum devait examiner le rôle des organisations de la société civile de la RDC dans le processus de formulation des politiques publiques ainsi que la mise en place d'un cadre de concertation et des mécanismes d'un dialogue civil

permanent contribuant à la consolidation de la démocratie participative et de la paix durable.

Les objectifs spécifiques des assises étaient, notamment, de promouvoir une nouvelle synergie entre toutes les organisations de la société civile de la RDC aux fins d'assurer une participation citoyenne responsable dans un contexte mieux organisé, à travers les consultations et échanges dans les 11 provinces ; mettre en place un cadre institutionnel qui permettra de formaliser l'interaction au sein de la société civile et de définir la meilleure approche pour un dialogue interactif efficace entre les organisations de la société civile et les acteurs étatiques et les partenaires internationaux ;



identifier les défis et enjeux d'une véritable refondation de la société congolaise, en vue de la reconstruction du tissu social, économique et culturel de la RDC et procéder à l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement 2000 par rapport au nouvel agenda mondial post-2015.

Les participants devaient également formuler un plan stratégique d'actions à mener par la structure mise en place ; élaborer et proposer aux gouvernants un pacte social pour la gestion des affaires publiques en RDC, à travers un contrat de bonne gouvernance et un protocole d'accord entre les Organisations de la Société Civile et le Gouvernement.

### Résultats obtenus

Au terme de leur conclave, les participants ont estimé que la société civile de la RDC "est de plus en plus consciente du rôle qu'elle doit jouer dans la participation à la gestion de la chose publique et l'évaluation de l'efficacité de l'aide au développement". Cependant, ont-ils constaté, très peu d'organisations de la société civile peuvent se doter de moyens pour s'engager dans des actions concrètes en vue de jouer effectivement le rôle qui leur est dévolu.

Des différentes interventions sur les capacités de la société civile, il ressort que cette société civile congolaise apparaît aujourd'hui comme un corps fortement

dépendant des acteurs politiques. Elle se retrouve fragilisée non seulement en tant que levier pour le changement social mais, mais surtout comme une structure censée engager des actions citoyennes, aux yeux des acteurs politiques qui l'utilisent à leur guise. Les intervenants ont stigmatisé le manque d'unité et de cohérence entre les groupes de la société civile congolaise, ainsi que le clientélisme, le régionalisme et l'opportunisme au sein de ces groupes.

Le Forum a mis en place un cadre de concertation composé de 30 personnes dont 6 femmes, d'une Assemblée générale, d'un Présidium (6 personnes dont un président et 3 vice-présidentes et 2 rapporteurs), d'un secrétariat technique national (2 personnes), d'une commission de contrôle (3 personnes) ; d'un Comité des sages (18 personnes) et des groupes thématiques.

Les organisations de la société civile congolaise ont, en outre, réaffirmé leur engagement et leur rôle en tant qu'actrices de développement ainsi que leurs responsabilités face aux enjeux socio-économiques du moment. Elles en ont appelé à la restauration de la paix et de la sécurité dans le pays, surtout dans l'Est du pays, au respect des droits humains, à l'amélioration de la gouvernance politique, économique et sociale. Elles ont soutenu le processus gouvernemental de décentralisation, la réforme de l'armée

et des services de sécurité, la gestion des ressources naturelles, la restauration et l'extension de l'autorité de l'Etat, la lutte contre l'impunité ainsi que la redéfinition des relations avec la communauté internationale.

### Appui de la MONUSCO

La section des Affaires civiles de la MONUSCO accompagnera les efforts de la société civile de la RDC en collaboration avec les membres du Groupe Inter-Bailleurs pour la Société civile (GIBSOC) pour soutenir et appuyer le cadre de concertation ainsi créé aux niveaux national, provincial et local. Ce qui contribuerait à consolider la position de la société civile vis-à-vis des enjeux politiques actuels du pays, notamment la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région ainsi que sa participation (de la société civile) dans le mécanisme national de suivi dudit accord.

La MONUSCO, en étroite collaboration avec le PNUD, appuiera, par ailleurs, de manière appropriée les initiatives visant à rebâtir la confiance entre la société civile, les acteurs étatiques et les partenaires techniques et financiers, et en particulier l'Equipe pays des Nations Unies, en poursuivant ces efforts pour la mise en place du Comité consultatif de la société Civile ■



Un symposium national de la Société civile de la RDC à Kinshasa / Photo d'archives

# Ituri: plaider pour une plus grande assistance humanitaire à la population

En marge de la célébration de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, le 19 août dernier, la population de l'Ituri en province Orientale de la République démocratique du Congo s'est interrogée sur l'importance de cette aide qu'apporte la communauté internationale.

Par Amadou Maiga/MONUSCO



Des ONGs oeuvrant dans le domaine humanitaire exposant quelques uns de leurs produits et une documentation photographique de leurs actions

**A** Bunia, chef-lieu du district de l'Ituri, le personnel humanitaire et le bureau de la MONUSCO ont commémoré cette journée dans un centre hospitalier qui traite les victimes des violences sexuelles. Un bâtiment de ce centre, où sont hospitalisées plusieurs femmes et jeunes filles victimes des viols, a été ouvert officiellement au public après avoir été réhabilité et équipé par la MONUSCO. A la même occasion, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) a remis des kits médicaux (contraceptifs, kits d'accouchement) aux responsables du centre pour venir en aide à plus de trois mille femmes déplacées internes. Une campagne de réparation des fistules (en faveur des victimes des viols) a été lancée à partir de cet hôpital.

## Ce qu'ils ont dit

Dans un message du Secrétaire général des Nations Unies qu'il a lu à l'assistance,

le représentant du Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA) à Bunia a rappelé que, malgré les efforts soutenus de la communauté internationale et du gouvernement de la RD Congo, des milliers de Congolaises et de Congolais de tout âge continuent à avoir besoin d'une aide d'urgence pour se nourrir, se vêtir, se loger, se soigner ; pour avoir accès à l'eau potable. Ils sont plus de deux millions ces Congolais, notamment des femmes et des enfants, qui ont fui leurs foyers dans l'Est du pays à cause de la violence et qui survivent grâce à l'aide d'urgence humanitaire. Près de 15% de ces personnes vivent en province Orientale.

Le chef de Bureau de la MONUSCO a, pour sa part, tenu à remercier les acteurs humanitaires de l'Ituri "qui travaillent sans relâche pour alléger la souffrance des populations". Il a réaffirmé la disponibilité de la MONUSCO à leur apporter, toujours, dans la mesure du possible, son soutien

technique et logistique "afin de faciliter leur travail auprès des populations civiles qui ont tant besoin d'assistance".

Le commandant de la Brigade d'Ituri a, quant à lui, souligné l'utilité du travail, à caractère humanitaire, des casques bleus bien que leur mandat soit essentiellement axé sur la protection des civils. Il a évoqué de nombreuses campagnes médicales que mènent les casques bleus dans divers endroits du district de l'Ituri pour soulager des personnes souffrant de pathologies diverses. Il a, par conséquent, demandé aux responsables de l'hôpital de prendre bien soin du bâtiment et de l'équipement mis à leur disposition par la MONUSCO. Ce bâtiment réhabilité est équipé de 60 lits, 60 matelas, 60 couvertures et 60 paires de draps. Les travaux de sa réfection ont coûté 13.372 dollars américains, débloqués par la MONUSCO dans le cadre de son programme de projets à impact rapide ■

# Entretien avec le commandant de la Force de la MONUSCO, le Général Carlos Alberto dos Santos Cruz

Evoquant les activités de la MONUSCO sur le terrain, de la sécurisation des populations civiles à l'appui aux Forces de la République démocratique du Congo (FARDC), le Général Carlos Alberto dos Santos Cruz exprime toute la détermination de la mission onusienne et sa composante militaire à accomplir les tâches qui leur sont assignées.

Propos recueillis par Alexandre Essome et Laurent Sam Oussou/MONUSCO

**E**chos de la MONUSCO : Général dos Santos Cruz, vous êtes arrivé en République démocratique du Congo le 2 juin 2013, où vous avez pris vos fonctions de Commandant de la Force de la MONUSCO. A ce jour, quel bilan faites-vous de votre action sur le terrain?

**Carlos dos Santos Cruz :** Je suis ici depuis trois mois pour accomplir le mandat des Nations Unies. Nous avons un mandat très clair. La Force de la MONUSCO toute entière doit être pleinement engagée pour exécuter toutes les missions énoncées dans ce mandat. La première mission pour la MONUSCO et sa composante militaire est de faire preuve de détermination dans toutes les tâches qui leur sont confiées, à

savoir la protection des civils et la tolérance zéro à l'égard de tous actes de violation des droits humains. Je pense qu'il est clair que c'est ce que nous faisons conformément à notre engagement.

**La population de Goma a récemment organisé une marche de protestation contre la MONUSCO, plus précisément contre la Brigade d'intervention, l'accusant d'être lente à entreprendre une action vigoureuse contre les groupes armés dans l'Est du pays. Quelles mesures avez-vous prises pour approcher les autorités provinciales d'une part et la population de l'autre.**

Je pense que la population a manifesté parce qu'elle en avait assez de la violence des groupes armés à Goma et autour de

Goma. A ce moment-là, l'impatience de la population était très compréhensible. Cependant, du point de vue militaire, nous avons besoin de conditions appropriées, c'est-à-dire de planifier et d'être en possession de tous les moyens nécessaires pour être opérationnels. Mais quand nous sommes entrés en action, et au moment qu'il fallait, je pense que l'ensemble de la population a soutenu les efforts de la MONUSCO. Et il est bien clair à présent qu'ici à Goma la population fait confiance aux Nations Unies.

**La MONUSCO a créé une zone de sécurité le long de l'axe Goma-Sake en vue de protéger la population et a immédiatement lancé un ultimatum aux**



Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Le Général dos Santos Cruz en conversation avec deux officiers de la Force de la MONUSCO



Le Général dos Santos visite les positions de la MONUSCO à Munigi, situées sur une montagne surplombant la ville de Goma

**groupes armés, exigeant qu'ils déposent les armes. Quels ont été les résultats de cet ultimatum ?**

En fait, la zone de sécurité n'était pas une création de la Brigade d'intervention mais de la MONUSCO. Il faut comprendre qu'à ce moment-là il y avait de très lourds combats tout près des limites de la ville de Goma et il était très important d'établir les conditions qu'il fallait pour ne pas avoir d'individus ou groupes armés près de la ville. C'était la première étape. Quand les éléments du M23 ont violé la zone de sécurité en attaquant la population par des bombardements, tuant et blessant des civils, alors nous avons engagé toutes les actions nécessaires pour les repousser et aujourd'hui ils sont loin d'ici. La zone de sécurité était la première étape pour dire très clairement que nous n'allions plus tolérer d'attaques contre la population. C'était la deuxième étape et vous savez ce que nous avons fait par la suite.

**Quels sont les moyens dont dispose aujourd'hui la Force de la MONUSCO pour mettre fin à l'insécurité dans l'Est de la RDC ?**

En réalité, pour ramener la paix dans la partie-est de la RDC, il faudra du temps parce que la situation y est très complexe: il y a beaucoup de groupes armés dans toutes les régions, de l'Ituri, au nord, jusqu'au Katanga au sud. Mais, nous allons

utiliser tous les moyens à notre disposition. Et quand je dis tous les moyens, je ne parle pas seulement des forces et moyens militaires. Nous avons aussi les civils bien sûr, y compris la composante police, qui travaillent également dans ce sens. Nous avons l'équipe pays des Nations Unies qui travaille avec le même objectif, celui d'aider à rétablir la paix dans cette région. Il faut du temps, encore une fois la situation est très complexe, mais les militaires utiliseront tous les moyens nécessaires pour apporter la paix, pour supprimer les groupes armés

et protéger la population contre les atrocités qui se commettent presque au quotidien dans la région.

**Pourriez-vous nous dire un mot sur la situation qui prévaut le long de la ligne de front au nord de Goma ?**

Les Nations Unies sont fortement engagées et déterminées. Néanmoins, il est très important que la population soutienne les Nations Unies et qu'elle s'unisse aux efforts de l'ONU pour appuyer les autorités et le gouvernement, afin de créer de meilleures conditions de vie en RDC ■



De retour de Munigi, le commandant de la Force de la MONUSCO accompagné de quelques collaborateurs



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU (en avant-plan) passe les troupes en revue au Quartier général de la MONUSCO lors de sa prise de fonction le 13/08/2013

## Une mission au pas de course pour Martin Kobler, nouveau Chef de la MONUSCO

✂ Par Penangini Touré/MONUSCO

**M**artin Kobler a posé ses valises le 12 août 2013 sur les rives du fleuve Congo, à Kinshasa, pour prendre ses fonctions de nouveau Chef de la Mission de l'ONU pour la Stabilisation en République démocratique du Congo, la MONUSCO. Dès lors commence une mission à pas de course pour le diplomate onusien.

### Mais d'abord, qui est Martin Kobler?

Monsieur Kobler est originaire de l'Allemagne. Il accumule plus de 25 ans d'expérience dans la haute diplomatie, notamment au service de son pays auprès du Ministère des Affaires étrangères, et ensuite aux Nations Unies, en tant que haut fonctionnaire. Avant de prendre son nouveau poste en RDC, il était Représentant spécial et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) depuis 2011. Avant cela, Monsieur Kobler était Représentant spécial adjoint à la

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), de 2010 à 2011.

Dans son pays, il a été successivement Directeur général de la culture et de la communication au Ministère allemand des affaires étrangères, puis Ambassadeur en Iraq et en Égypte. Il fut également de 2000 à 2003, Chef de Cabinet au Ministère des affaires étrangères, puis Chef de Cabinet adjoint, de 1998 à 2000, et Chef adjoint du Groupe de travail sur les Balkans du Ministère allemand des affaires étrangères de 1997 à 1998. Avant cela, il avait installé la représentation allemande auprès de l'Autorité palestinienne à Jéricho. Retenez enfin que le nouveau Chef de la MONUSCO est titulaire d'un diplôme en droit de l'Université de Bonn. Né en 1953, il est marié et père de trois enfants.

### Un travail de titan sur le terrain

Au lendemain de son arrivée dans le pays, le Représentant spécial s'était rendu

au quartier général de la MONUSCO à Kinshasa. En y arrivant ce mardi 13 août 2013 à 8:30 sonnantes, il a été accueilli avec les honneurs militaires de la Force, ainsi que par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies chargé des Affaires humanitaires, Moustapha Soumaré, qui l'attendait au pied de l'immeuble abritant le bureau de Monsieur Kobler.

A peine avait-il pris possession de ses nouveaux locaux, non sans avoir rencontré les hautes autorités du pays, qu'il se rendait déjà au Nord Kivu pour prendre la vraie mesure de la tâche qui l'attend, car l'Est de la RDC demeure, depuis de longues années, la partie la plus instable du territoire congolais, constituant de ce fait la plus grande menace à la paix dans l'ensemble du pays. C'est ainsi que Monsieur Kobler a séjourné du 17 au 19 août dans la capitale du Nord Kivu, Goma, où il s'est entretenu avec les autorités provinciales, et rencontré

M. Kobler  
salue le chef  
de la Brigade  
d'intervention,  
le Général  
James Aloisi  
Mwakibolwa



Photo MONUSCO/Sylvain Liechi

l'ensemble du personnel militaire et civil de la MONUSCO.

Le Représentant spécial entreprend son deuxième voyage dans l'Est du pays du 22 au 26 août 2013. Cette fois-ci, il va au-delà des frontières congolaises en se rendant dans la capitale rwandaise, Kigali, où il rencontre les plus hautes autorités de ce pays voisin lié à la République démocratique du Congo non seulement par l'histoire, mais également par la géopolitique.

Les trois premières semaines du nouveau Chef de la MONUSCO ont été marquées par plusieurs événements majeurs. Le 16 août, la MONUSCO faisait écho de la séparation de 82 enfants dont 13 filles d'un groupe armé en activité dans la province du Katanga répondant au nom de Mayi Mayi Bakata-Katanga. Ces enfants dont l'âge oscillait entre 8 et 17 ans avaient été séparés de ce groupe entre le 13 et le 15 août 2013 grâce à une coordination d'actions des agences œuvrant dans le domaine de la protection de l'Enfant. Le Représentant spécial s'était alors dit « préoccupé par les rapports faisant état de recrutement en cours par le groupe

Mayi Mayi Bakata-Katanga, mais aussi par d'autres groupes à l'Est de la RDC » et avait mis en garde contre le recrutement d'enfants, en particulier ceux en dessous de 15 ans, car cet acte « pourrait constituer un crime de guerre et ceux qui en sont responsables répondront devant la justice ».

La seconde visite de Martin Kobler dans l'Est de la RDC, faut-il le rappeler, avait été précédée la veille, le 21 août, par des tirs d'obus à l'intérieur de Goma, y occasionnant des morts et plusieurs blessés. C'est donc dans un climat délétère et tendu que le Représentant spécial arrivait au chef-lieu du Nord Kivu. Situation oblige, Monsieur Kobler s'est rendu à la ligne de front où les troupes de la Brigade d'intervention de la MONUSCO avaient pris position aux côtés des Forces armées nationales (FARDC). « Nous ne tolérerons aucune attaque contre les civils », avait averti le Chef de la MONUSCO. « J'ai donné l'ordre à la Force de la MONUSCO de réagir et de prendre les mesures nécessaires pour protéger les civils et empêcher toute avancée du M23 ».

Rien n'y fut. Le M23, car il s'agit de lui, continua ses tirs d'obus en direction

de Goma, et même, probablement, vers Gisenyi sur le territoire rwandais. Le 24 août 2013, la MONUSCO rapportait que deux obus étaient tombés dans le quartier densément peuplé de Ndosho, dans la ville de Goma, faisant trois morts et de nombreux blessés, ainsi que d'importants dégâts matériels. Cette autre attaque suscita une réaction ferme et énergique du Représentant spécial. « J'ai donné l'ordre à la Force de la MONUSCO de réagir avec toute l'énergie nécessaire contre ces crimes effroyables et innommables ». A partir de ce moment précis, la Force de la MONUSCO s'était engagée à fond en soutien aux FARDC pour les aider à repousser le M23.

Lors de ces affrontements, les pertes du côté de l'assaillant n'ont jamais été clairement établies, mais tout porte à croire que les rebelles du M23 ont essuyé un sérieux revers. Des journalistes avaient été amenés sur place pour en attester. Le 25 août, Monsieur Kobler s'était rendu au chevet des blessés du côté des FARDC et de la MONUSCO, d'abord à l'hôpital militaire de Katindo, et ensuite à l'hôpital de la MONUSCO, pour traduire à ces soldats toute sa compassion, ainsi que ses

encouragements. «Vous êtes des héros, nous sommes fiers de vous et c'est pour cela que nous venons vous exprimer notre compassion », avait-il lancé à l'endroit des soldats congolais.

### **Pas de recul malgré les événements survenus dans l'Est du pays**

Dans les combats qui suivirent, un casque bleu fut tué et un autre grièvement blessé qui succombera plus tard à ses blessures; mais le M23 fut délogé de sa position stratégique sur les hauteurs de Kibati. «Je suis choqué par le meurtre de ce soldat de la paix. Il a sacrifié sa vie pour protéger la population civile de Goma », avait déploré le Chef de la MONUSCO dans une communication rendue publique le 28 août dernier.

Simple hasard des faits, cette période de haute tension a coïncidé avec le voyage que devait entreprendre le Représentant spécial Martin Kobler, du 29 au 30 août, à Kigali pour rencontrer les autorités rwandaises. Ce déplacement au Rwanda voisin était opportun, car non seulement il a permis au Chef de la MONUSCO de partager ses vues avec les autorités de ce pays sur l'exécution du mandat de la mission, mais également il a aidé à lancer les bases de la future collaboration entre les deux parties.

Lors des quatre premières semaines de Martin Kobler en RDC en sa qualité de Chef de la MONUSCO, les événements n'ont cessé de se succéder. C'est ainsi que l'Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs, Mary Robinson, est arrivée le lundi 2 septembre à Kinshasa, dans le cadre d'une mission conjointe régionale qui l'a conduite successivement à Goma dans l'Est de la RDC, Kampala (Ouganda) et Kigali (Rwanda).

L'ancienne Présidente de l'Irlande effectuait cette visite aux côtés d'autres émissaires, à savoir le Représentant spécial de l'Union Africaine, l'Envoyé spécial des Etats-Unis pour la région des Grands Lacs et la RDC,

le Coordonnateur principal de l'Union Européenne pour la région des Grands Lacs, et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Martin Kobler.

Au cours de leur déplacement dans les trois pays précités, ces hauts diplomates ont rencontré des responsables gouvernementaux, des autorités locales, ainsi que des représentants de la communauté internationale et de la société civile. Lors de ces rencontres, un accent particulier a été mis sur l'urgence des prochaines étapes de la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région, signé le 24 février 2013 à Addis-Abeba par 11 pays sous l'égide de l'ONU.

Cette dimension politique dans la résolution de la crise ne pourrait, à elle seule, suffire pour sortir de cette tourmente de guerre. Elle doit s'accompagner d'une dimension militaire. Voilà pourquoi le Conseil de sécurité des Nations Unies a jugé bon de renforcer le mandat de la MONUSCO d'une Brigade d'intervention ayant pour « responsabilité de neutraliser les groupes armés, et pour objectif de contribuer à réduire la menace que représentent les groupes armés pour l'autorité de l'Etat et la sécurité des civils dans l'Est de la République démocratique

du Congo et de préparer le terrain pour les activités de stabilisation ». Une première dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies ! C'est donc fort de cette Résolution que la MONUSCO s'est engagée les 29, 30 et 31 août derniers aux côtés des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) pour repousser le M23 jusque dans ses derniers retranchements.

Il n'est pas souhaitable que de tels affrontements se répètent compte tenu des pertes en vies humaines et des nombreux dégâts matériels. Mais si le M23 venait à provoquer une autre confrontation, la Brigade d'intervention de la Force de la MONUSCO n'hésiterait pas à entrer en action. C'est du moins l'avis de Mary Robinson qui privilégie cependant une solution politique. « J'étais très heureuse que l'on ait soutenu les FARDC de cette façon. Et maintenant s'il y a une autre attaque, nous pourrions les repousser de façon beaucoup plus forte », avait averti l'Envoyée spéciale de l'ONU lors de son récent passage à Goma. *In fine*, la solution doit être congolaise car, selon Madame Robinson « ce que nous recherchons, c'est une paix durable, la restitution de l'autorité de l'Etat, mais de l'Etat congolais. On doit avoir une solution congolaise avec notre soutien » ■



Sur le terrain, Martin Kobler écoute la population de l'Est de la RDC éplorée par la guerre

## “Projets à impact rapide” : plusieurs réalisations de la MONUSCO sur le terrain

Au cours du mois d'août 2013, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a achevé et remis aux autorités congolaises un certain nombre de projets à impact rapide au bénéfice des populations locales. Il s'agit, en l'occurrence, des projets de construction ou de réhabilitation d'infrastructures, réalisés essentiellement dans l'Est de la RDC.

✂ Un condensé de Tom Tshimanga/MONUSCO

**A** Bunia, chef-lieu du district de l'Ituri en Province Orientale, la MONUSCO a remis aux autorités locales le 26 août 2013 une fontaine qu'elle a pour permettre à la population de cette ville de faire face au problème d'accès à l'eau potable. Cette fontaine est située dans le quartier populaire de Bankoko, et a été construite par des éléments du contingent bangladais de la mission onusienne, en partenariat avec les autorités locales et les habitants de ce quartier. Ce projet d'un

équipé un bâtiment d'hospitalisation des femmes malades de fistules, au sein de l'hôpital de Rwankole. Le bâtiment ainsi réhabilité et équipé de 60 lits, 60 matelas, 60 couvertures et 60 paires de draps, a été remis officiellement aux autorités locales le 19 août 2013. La MONUSCO a dépensé 13 372 dollars américains pour la réalisation de ce projet.

Le 9 août 2013, la mission onusienne a remis aux autorités locales un nouveau bâtiment qu'elle a construit au sein de

### De l'eau potable pour tous

La MONUSCO a réhabilité deux points d'eau potable dans les communes de Kibondo et Kisangani, avant de remettre les deux fontaines aux autorités communales le 9 août 2013. Ce projet a été entrepris à l'initiative de la Section Electorale de la MONUSCO et réalisé en partenariat avec la Fédération des ONG laïques à vocation économique du Congo (FOLECO), pour un coût total de 9.750 dollars américains financé entièrement par la mission onusienne. Pour la Section Electorale, les deux fontaines baptisées “Sources des citoyens électeurs” ne seront pas seulement des centres de rencontre mais comme tels, ils serviront aussi de lieu de sensibilisation des populations bénéficiaires en vue des prochaines élections. Les autorités communales et les bénéficiaires du projet ont exprimé leur satisfaction et leur remerciement à la MONUSCO pour avoir ainsi contribué à atténuer les difficultés qu'éprouvent tant de ménages pour accéder à l'eau potable, et par ricochet à réduire les risques liés aux maladies d'origine hydrique dans ces deux communes.



Une source d'eau potable aménagée par la MONUSCO à “Maniema”, un des quartiers de la commune de Lubunga dans la ville de Kisangani en province Orientale

coût de 17.635 dollars américains s'est voulu être un premier pas permettant de pallier un problème qui se pose à pratiquement l'ensemble de la population de Bunia. Pour cette raison, la MONUSCO compte construire d'autres fontaines en divers endroits de la ville pour permettre à un plus grand nombre d'accéder à l'eau potable.

Toujours au chef-lieu du district de l'Ituri, la MONUSCO a réfectionné et

l'école primaire de Lengabo. Cet édifice contient deux salles de classe et un bureau pour la direction de l'école et est équipé de toilettes. L'ouvrage a été réalisé par la compagnie de génie militaire népalaise, pour un coût total de 22.274 dollars américains, entièrement financé par la MONUSCO. Il s'agit du tout premier bâtiment construit en matériaux durables dont bénéficie cette école depuis sa création en 1958.

### Réhabilitation des bâtiments d'écoles et des bureaux d'administration publique

A Bukiringi, dans la chefferie de Walendu Bindi dans le sud du territoire d'Irumu, en Ituri, la MONUSCO a inauguré et remis aux autorités, le 12 août 2013, des salles de classe qu'elle a réhabilitées au sein de l'école primaire de Batowe. Exécuté par le contingent bangladais de la MONUSCO, ce projet a consisté à réhabiliter les bâtiments principaux de cette école, à poser les nouvelles portes et fenêtres, en plus de fournir les chaises et tables, ainsi que les bancs pour les élèves - le tout pour un coût de 3.217 dollars américains financé par la mission onusienne ■



# Ombudsman, vous connaissez ?

Qu'est-ce que c'est que l'Ombudsman ? Que fait-il au sein de la MONUSCO? Que peut-on attendre des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies? L'on peut se poser plusieurs questions au sujet de ce service quelque peu spécial et peu connu, dont l'objectif principal est de permettre une résolution informelle des désaccords d'ordre professionnel ou interpersonnel en milieu de travail. Résolution qui serait mutuellement acceptable par toutes les parties concernées.

Voici les buts et objectifs des Services d'Ombudsman et de médiation des Nations Unies, tels que les résume le responsable du Bureau régional de Kinshasa, Youssoupha Niang, dans l'entretien qu'il a accordé à Echos de la MONUSCO.



M. Ndiang en conversation avec une collaboratrice

Un gros volet de notre intervention consiste à attirer l'attention des dirigeants de l'Organisation ou des missions sur les problèmes d'ordre structurels ou systémique afin de les adresser à la base. Ainsi nous rapportons directement au Secrétaire Général et à l'Assemblée Générale.

## Existe-t-il des dispositions limitant les fonctions de l'Ombudsman ?

Nous ne participons à aucune procédure judiciaire ou administrative relative aux problèmes qui sont portés à notre attention. Nous ne divulguons les informations qui nous sont communiquées qu'avec l'autorisation expresse du (de la) concerné(e) lorsqu'il n'y a pas menace sur la vie. Nous ne formulons pas de politiques et nous ne prenons pas de décisions qui sont du ressort de la Direction. Nous ne prenons pas partie ni pour l'administration, ni pour les membres du personnel.

Nous ne conservons aucun dossier pour l'Organisation. Nous ne donnons pas suite aux plaintes anonymes. Et en fin, nous ne prenons aucune décision contraignante pour les parties.

## Quels sont les principes directeurs qui sous-tendent votre activité ?

4 principes; l'Indépendance (nous assistons la MONUSCO et les autres missions et bureaux en Afrique de l'ouest et du Centre mais nous n'appartenons à aucune de ces missions et bureau de la Région et ne reportons pas à eux), la neutralité et l'impartialité par rapport aux parties en désaccord; la confidentialité de toute information qui nous est parvenue par nos visiteurs et l'approche informelle pour une résolution.

## ECHOS DE LA MONUSCO : Quel est le rôle de l'Ombudsman auprès du personnel ?

Youssoupha Niang : De manière générale le rôle de l'Ombudsman est de veiller à ce que les règles et politique de l'Organisation soient appliquées avec équité à tous et que le milieu de travail soit le plus serein possible pour le bien des individus comme de l'Organisation elle-même. Pour atteindre cet objectif nous utilisons une approche collaborative pour résoudre les conflits de façon informelle. Nous écoutons attentivement les préoccupations des membres du personnel et les aidons à analyser les situations, explorer les options possibles de résolution, renforcer leurs capacités à résoudre les conflits de manière la plus saine et efficace possible.

Avec l'accord des parties à un différend, nous utilisons ce qui est appelé "diplomatie de la navette" qui grosso modo consiste à faire la navette entre les parties pour faciliter la communication et arriver à une résolution. Dans certaines situations, nous explorons également la possibilité d'une médiation qui est une forme d'intervention de tiers.

Dans certains cas notre intervention vise à aider les parties à obtenir conseils et clarifications sur les règles et procédures de l'organisation. Et lorsque cela est nécessaire, nous les orientons vers d'autres entités à même de les assister. Chaque situation est évaluée de façon objective et toutes les parties considérées de manière égale. Nos services s'adressent à tous les membres du personnel.



Photo MONUSCO/Ombudsman

Youssoupha Niang (au milieu) en reunion de travail avec des collaborateurs

### Quels conseils avez-vous pour les membres du personnel afin de prévenir les situations de conflit?

Chacun peut et doit contribuer à un environnement professionnel sain et qui promeut le développement de l'individu et la réussite de l'Organisation. Chacun doit garder à l'esprit que les conflits font partie de la vie et qu'ils peuvent être une occasion de clarifier les opinions et les rôles mais aussi de mieux se connaître.

Les conflits doivent être gérés le plus tôt possible, dès qu'on s'en rend compte. Les problèmes que l'on ignore peuvent s'envenimer jusqu'au point où ils deviennent beaucoup plus difficile de les résoudre. Les membres du personnel ne doivent pas oublier qu'il y a toujours au moins deux versions d'une même histoire. Chacun des membres doit écouter les autres, attentivement. Chacun doit respecter la diversité sous toutes ses formes. Ils doivent tous se souvenir que les gens ont différents styles de communication. Enfin, ils doivent essayer de tirer parti des opportunités de formation en matière de résolution des conflits. Les superviseurs doivent encourager les supervisés de chercher des solutions de résolution en dehors de leur unités ou section lorsque lesdits mécanismes internes deviennent inopérantes.

### Quand les membres du personnel peuvent-ils vous contacter ?

A n'importe quel moment et pour n'importe quel souci de travail. Contacter un ombudsman est une première étape sûre. Ceux ayant une préoccupation professionnelle ne doivent pas attendre pour entrer en contact avec nous. Les membres du personnel peuvent entrer en contact avec nous s'ils ne savent pas à qui parler mais ont besoin d'une oreille attentive, ou s'ils souhaitent avoir une conversation confidentielle et informelle, s'ils ne savent pas à qui s'adresser pour résoudre un souci d'ordre professionnel, s'ils n'ont pas encore décidé des suites qu'ils veulent donner au problème, s'ils ne sont pas sûrs des conséquences possibles de leur actions, ou encore s'ils ont engagé une procédure formelle et souhaitent explorer d'autres voies.

### Quels types de problèmes l'équipe d'Ombudsman traite-elle?

Nous traitons une vaste gamme de questions liées à l'emploi aux Nations Unies. Il n'y pas de problème trop gros ou trop petit. Les principaux types de problèmes portés à notre attention sont liés à l'emploi et à la carrière, aux relations interpersonnelles et aux prestations

et compensations et aux conflits interpersonnel de manière large.

### Quelle est la composition de l'équipe d'ombudsman ?

Les membres de l'équipe du Bureau régional d'ombudsman de Kinshasa sont les suivants :

**Youssoupha Niang**  
Ombudsman Régional;  
Extension : 5470,  
Mobile : 099708884 ;  
email : niangy@un.org

**Maria Montiel**  
Chargée de dossier ;  
Extension : 4295  
Mobile : 0818907322  
email : montiel@un.org

**Theodora Adams**  
Assistante administrative ;  
Extension : 4963  
email : adamas10@un.org

La branche régionale de Kinshasa est située à COTEX  
Téléphone : (175) 5470, 4295 ou 4963.  
Email: ombudsmediation@un.org.  
Site internet : [www.un.org/fr/ombudsman](http://www.un.org/fr/ombudsman).

# Quand les fidèles de la secte Kita-Wala réclament l'indépendance spirituelle du Congo et de l'Afrique

Ils seraient aujourd'hui une communauté de quelque quatre - vingt dix mille âmes qui, au nom de leur doctrine politico-religieuse, ont décidé depuis une cinquantaine d'années de vivre retranchées dans les forêts de la République démocratique du Congo, coupées du reste de la société. Mais éprouvés par les rudesses de leur mode de vie et frustrés par certaines promesses non tenues quant à leur quête d'indépendance spirituelle, les Kita-Wala semblent aujourd'hui, comme l'indique leur porte-parole, prêts à réintégrer la communauté nationale.

✉ Par Jean-Tobie Okala/MONUSCO

“Eala, le 13 août 2013”. C'est dans le cadre bucolique du Jardin botanique d'Eala à environ 7 kilomètres de Mbandaka que Koko Kimbangu Tshambuï nous reçoit. La quarantaine bien sonnée, l'homme révèle qu'il est originaire du Territoire de Luiza, dans la province du Kasaï Occidental. Lui et une délégation de ses coreligionnaires séjournent depuis quelques jours à Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Equateur, sur invitation du Gouverneur de province. Celui-ci a souhaité rencontrer ces adeptes du célèbre religieux congolais Simon Kimbangu, pour écouter leurs desiderata. Dans un français quasi irréprochable, Koko Kimbangu, revêtu de peaux d'animaux, nous explique d'emblée que les Kitawalistes n'ont pas tous choisi de vivre nus dans la forêt: certains portent des habits textiles modernes, d'autres s'habillent de peaux de bêtes ou de vêtements en raphia, et d'autres encore ont choisi de vivre nus, les nudistes. Chacun de ces groupes a son chef spirituel. Quant à l'origine de Kita-Wala, Koko Kimbangu explique que le mot dérive de la combinaison de deux religions traditionnelles congolaises : Kita-Mballa et Kintuadi.

D'un ton tantôt posé, tantôt remonté (le plus souvent), il explique le fondement de leur religion : la recherche de l'indépendance spirituelle

du “Kongo” et, au-delà, de toute l'Afrique noire. Indépendance spirituelle dont la reconnaissance leur aurait été promise par le colonisateur belge avant l'accession de la République démocratique du Congo à l'indépendance politique. D'ailleurs, selon lui, les “vrais pionniers” de l'indépendance politique de la RDC furent les adeptes Kitawalistes, Koko Kimbangu déplore que, plus de cinquante ans après l'accession à la souveraineté, l'homme noir reste toujours

*d'Israël, alors que nous avons nos propres religions avant l'arrivée des colons... ?”*

“Place à nos droits”. Koko Kimbangu, porte-parole des nudistes Kitawalistes, estime que le temps est venu pour l'homme noir de faire entendre sa voix. Il affirme que pour ce faire, il faut nécessairement parvenir à l'indépendance spirituelle de l'Afrique. Il explique qu'il faudra d'abord fermer toutes les “églises coloniales” qu'il accuse d'avoir mené aux

guerres et à la division que connaît le continent depuis des décennies. Si les Katawalistes ont accepté de sortir de forêts pour venir à Mbandaka, dit-il, c'est parce qu'ils ont l'intention d'aller jusqu'à Kinshasa où se trouve Antoine Gizenga, ancien compagnon de lutte de Patrice Lumumba et seul témoin oculaire encore vivant des “accords signés” avant l'indépendance. “Nous ne reculerons pas”, prévient-il, “même si nous devons mourir, nous l'accepterons. Chaque race a sa propre histoire, sa propre spiritualité, à



Le porte-parole du groupe Kitawala, Koko Kimbangu

sous la domination de l'homme blanc. Interrogé sur la différence entre Kita-Wala et les autres religions, la réponse est aussi sèche que l'est sa peau qui témoigne de la rudesse de leur mode vie dans la forêt. “Ceux-là ne sont pas encore indépendants”, estime-t-il. “Ce sont des religions coloniales fondées sur la Bible, un livre qui n'est pas le nôtre, qui ne nous appartient pas, car Jésus était blanc”, poursuit-il, avant de s'interroger: “Comment adorer le Dieu

*nous de valoriser les nôtres”. Tout en se disant prêt à rencontrer le Chef de l'Etat congolais sur ce sujet, Kimbangu laisse néanmoins entendre que les Kitawalistes seraient prêts à réintégrer la communauté nationale.*

Si cela devait se produire, on mesure alors le défi auquel seraient confrontées les autorités pour réintégrer une population estimée à quelque 100 000 personnes. Affaire à suivre ! ■

**Pour plus d'information  
sur les activités de la MONUSCO, voir  
le site web : [www.monusco.org](http://www.monusco.org)**

**[www.facebook.com/monusco.org](http://www.facebook.com/monusco.org)**



**[twitter.com/MONUSCO](https://twitter.com/MONUSCO)**



**[www.youtube.com/MONUSCO](http://www.youtube.com/MONUSCO)**

